

Critères d'évaluation du fonds

Bourses cliniques

Critères d'évaluation

1	La proposition de recherche répond-elle à une problématique de santé ou de prestation de soins de santé qui est pertinent pour une portion importante de la population du Nouveau-Brunswick?
2	Le projet de recherche a-t-il le potentiel de mener à des améliorations ou d'avoir un impact sur la santé ou la prestation de soins de santé au cours des cinq prochaines années?
	Dans quelle mesure le chercheur a-t-il démontré son plan pour soutenir le projet au-delà de la durée de la bourse clinique, y compris des stratégies pour obtenir du financement supplémentaire et demeurer en fonction pendant une période prolongée?
3	Le chercheur a-t-il la capacité/l'expérience nécessaire pour compléter avec succès le projet proposé? <ul style="list-style-type: none"> - Considérer faire référence à d'autres subventions, bourses salariales et prix ou reconnaissances. - Le nombre d'étudiants et d'employés avec lesquels le chercheur a travaillé au cours des 5 dernières années; ou - La communication et le partage des résultats de projets lors de travaux précédents.